



DES EAUX DE SOURCE ET DES EAUX DE RIVIÈRE, comparées sous le double rapport hygiénique et industriel etc., par le docteur A. DUPASQUIER.

Un fait que personne ne niera, c'est que la seconde ville de France, Lyon, dans les meilleures conditions possibles pour avoir des eaux salubres et abondantes, ne possède que des eaux malsaines et souvent insuffisantes aux besoins de sa population.

« Quels sont les moyens les plus faciles et les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau qu'elle puisse obtenir et d'en distribuer une quantité suffisante ? » Telle est la question trois fois mise au concours par l'Académie de Lyon, et que plusieurs mémoires ont éclairée, à diverses reprises, sans résultat notable pour le bien-être de la cité. Toutefois, cet appel auquel, en 1835, notre compatriote, M. Thiaffait, répondit par un mémoire très-remarquable, mit, pour la première fois, en lumière un système qui, plus tard, devait rallier beaucoup de partisans. Ainsi, grâce aux travaux préparatoires de quelques hommes spéciaux, l'administration municipale, songeant aujourd'hui sérieusement à nous doter d'une amélioration si impérieusement réclamée par l'hygiène publique, ainsi que par les besoins d'une industrie toujours croissante, verra sa tâche se simplifier; et il ne lui restera plus qu'à choisir entre les projets soumis à son approbation.

Certes, avant d'examiner le fond des choses, la première idée qui se présente, c'est que le Rhône, mis à contribution par un moyen quelconque, doit suffire à l'alimentation de la ville et réunir toutes les conditions désirables pour cet emploi. C'est même là, incontestablement, la première face sous laquelle la question doit être examinée.

Mais, aujourd'hui, cette question s'est divisée et deux systèmes sont en présence.

Elévera-t-on l'eau du Rhône, après l'avoir filtrée ? ou bien,